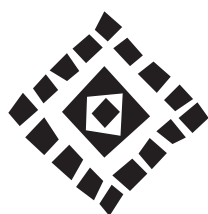


ACTIVITÉ 11



Constituer des dossiers de presse

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ ¹⁹

De nombreux défis se rapportant à des situations d'iniquité tant sur la scène nationale qu'internationale doivent être relevés. À partir d'une situation spécifique reflétant des conflits de droits, on peut faire comprendre les mécanismes et les conséquences sociopolitiques de violations ainsi que l'importance du respect des droits pour maintenir la paix et favoriser l'équité pour tous.

Autour d'un thème choisi, les élèves constituent un dossier médiatique. À partir de journaux, de documentaires télévisés, des bulletins de nouvelles radiophoniques ou télévisées, de sites internet, de chansons ou de poèmes, les élèves constituent un dossier médiatique sur le sujet choisi. Ils peuvent le présenter en classe ou le monter en kiosque.

OBJECTIFS VISÉS

| Connaissances | Habilités | Attitudes |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Mondialisation et rapports internationaux• Situations d'inégalité et d'exploitation dans le travail, dans l'accès aux ressources naturelles et la distribution des richesses | <ul style="list-style-type: none">• Analyser les enjeux contemporains• Développer son esprit critique face aux médias• Se responsabiliser face aux grands enjeux locaux et internationaux | <ul style="list-style-type: none">• Développer des solidarités• Participer activement à des actions civiles et politiques |

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- 1 – Au cours d'une semaine ou d'un mois, demander aux élèves d'identifier, à partir d'articles de journaux, de reportages télévisés ou d'émissions d'information, des situations nationales ou internationales qui reflètent des situations d'iniquité ou des enjeux sociaux au Québec ou dans un contexte de mondialisation.
- 2 – En classe, à partir de ce que les élèves ont colligé, reconstruire la *Déclaration universelle des droits de l'homme* ou une convention particulière, telle la *Convention pour les réfugiés* ou celle sur l'élimination de la discrimination raciale, ou la *Charte québécoise des droits et libertés*.

On peut aussi procéder à l'inverse

- 1 – L'enseignant distribue le texte de la Charte québécoise ou canadienne ou de tout autre instrument juridique, et fait ressortir les articles se rapportant à l'une ou l'autre composante thématique du cours.
- 2 – Il demande aux élèves d'illustrer chaque article des textes juridiques retenu à partir de situations rapportées dans les journaux ou à la télévision, ou d'exemples connus ou des défis présentement en cours dans notre société, à partir de photos, textes littéraires, chansons ou témoignage.
- 3 – Les élèves poursuivent l'approfondissement de leurs connaissances en faisant par exemple une recherche documentaire, en décrivant une situation, ses causes, les groupes et les organismes impliqués ainsi que les recours possibles.

MATÉRIEL REQUIS

- Une copie de la *Charte des droits et libertés de la personne du Québec* (voir www.cdpdj.qc.ca)

Extrait de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec

« Preamble

Considérant que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés assurer sa protection et son épanouissement;

Considérant que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la Loi;

Considérant que le respect de la dignité de l'être humain et la reconnaissance des droits et libertés dont il est titulaire constituent le fondement de la justice et de la paix;

Considérant que les droits et libertés de la personne humaine sont inséparables des droits et libertés d'autrui et du bien-être général;

Considérant qu'il y a lieu d'affirmer solennellement dans une Charte les libertés et droits fondamentaux de la personne afin que ceux-ci soient garantis par la volonté collective et mieux protégés contre toute violation; »

- Une copie de la *Déclaration universelle des droits de l'homme* (voir <http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm>)

¹⁹ Activité inspirée de LOSLIER, Sylvie, et Nicole POTHIER. *Droits et libertés, à visage découvert au Québec et au Canada*. Montréal, Chenelière, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Service interculturel collégial, 2002.